



PANORAMA DE PRESSE

29/06/2010

CGT

Sommaire

Syndicalisme (1 Document)

L'Humanité - 29/06/2010 - [Le très long combat du syndicaliste rouge](#) (798 mots)

Raymond Chauveau, cinquante-sept ans, est le coordinateur CGT du mouvement des travailleurs sans papiers. De piquets de grève en séances de négociation, ce militant a réussi à imposer la régularisation par le travail.

Actualité en régions (2 Documents)

20 Minutes - 29/06/2010 - [DES AIDES SOCIALES QUI PLOMBENT](#) (421 mots)

Cibler les problèmes des populations et des secteurs pour intervenir de manière utile et logique. C'est l'objectif de l'observatoire girondin de la précarité et de la pauvreté qui présentait hier son...

Les Echos - 29/06/2010 - [Alpes-Maritimes : l'emploi dans le secteur social sur la sellette](#) (701 mots)

Les audits en cours lancés par le conseil général pour redéfinir les missions et réduire les coûts de fonctionnement pourraient, selon les syndicats, se traduire par la suppression de plus de 150 emplois.

Actualité sociale (5 Documents)

L'Humanité - 29/06/2010 - [sans-papiers Ils restent ici !](#) (866 mots)

Près de quatre ans après les premières grèves, les travailleurs sans papiers ont obtenu des « avancées considérables » : le gouvernement reconnaît enfin officiellement qu'ils ont « vocation à rester en France ».

L'Humanité - 28/06/2010 - [La CGT et les sans-papiers : mariage d'amour et de raison](#) (1082 mots)

Alors que leur mouvement, commencé il y a trois ans, touche à sa fin, retour sur la rencontre entre la Confédération générale du travail et les sans-papiers. La première y a gagné en adhérents et en visibilité, les seconds ont découvert un nouveau mode d'action. Visiblement efficace.

Le Monde - 29/06/2010 - [Les entreprises confrontées au retour du religieux](#) (727 mots)

L'entreprise n'est plus un sanctuaire dans lequel la singularité de chaque salarié doit s'effacer dans le collectif. Au contraire, les sphères professionnelle et privée s'interpénètrent de manière cr...

Les Echos - 29/06/2010 - [Moindre hausse des salaires en France qu'en Allemagne](#) (342 mots)

...

Les Echos - 29/06/2010 - [Dialogue social dans les TPE : le rapporteur du texte tente de trouver un compromis à l'Assemblée](#) (492 mots)

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale examine aujourd'hui le projet de loi instaurant une mesure de l'audience et des commissions paritaires. Le patronat a échoué à définir une position commune. Dominique Dord (UMP) veut « recentrer » la mission des commissions.

Protection sociale (3 Documents)

La Croix - 29/06/2010 - [En position difficile, Eric Woerth se pose en victime](#) (612 mots)

À la suite des révélations sur l'affaire Bettencourt, le ministre du travail estime avoir été pris comme « cible », pour l'affaiblir au moment où le gouvernement engage sa réforme des retraites

Les Echos - 29/06/2010 - [Plus de 3 milliards d'euros de recettes nouvelles pour financer la dette sociale](#) (668 mots)

François Baroin doit exposer demain ses propositions pour amortir les déficits 2009-2011. La durée de vie de la Caisse d'amortissement de la dette sociale sera prolongée jusqu'à 2025. Les recettes nouvelles seront décidées au moment des arbitrages sur les niches fiscales et sur le volet épargne de la réforme des retraites.

Les Echos - 29/06/2010 - [Petite arithmétique des retraites](#) (360 mots)

...

Europe et international (2 Documents)

L'Humanité - 29/06/2010 - [« Il faut émanciper les états des marchés financiers »](#) (959 mots)

Entretien avec Claus Matecki, dirigeant national de la Confédération des syndicats allemands (DGB, responsable des questions économiques, financières et de la fiscalité).

Le Monde - 29/06/2010 - [Les syndicats se convertissent à la croissance verte](#) (859 mots)

Le syndicalisme international veut faire de la croissance verte un de ses combats. C'est le message fort du congrès de la Confédération syndicale internationale (CSI), qui s'est achevé vendredi 25 ju...

Syndicalisme

Mardi 29 Juin 2010

Cuisine

Le très long combat du syndicaliste rouge

Raymond Chauveau, cinquante-sept ans, est le coordinateur CGT du mouvement des travailleurs sans papiers. De piquets de grève en séances de négociation, ce militant a réussi à imposer la régularisation par le travail.

Il s'en souvient comme si c'était hier : en septembre 2006, vingt-deux salariés sans papiers viennent trouver Raymond Chauveau, alors secrétaire CGT de l'union locale de Massy (Essonne). Ils travaillent dans une blanchisserie à Chilly-Mazarin. Sept heures de travail par jour, pour un Smic à vie. Et un licenciement en cas de réclamation. Le syndicaliste ne tergiverse pas : « Vous ne pouvez pas être virés, ça ne peut pas se faire, leur dit-il. Un sans-papiers ne vaut pas moins qu'un autre travailleur. » Pour éviter le licenciement, une seule issue : la grève, qui protège les salariés. Dès lors, le syndicaliste fera de ce mode d'action une arme au service de la régularisation des sans-papiers.

Combien en a-t-il régularisé, depuis plus de trois ans, de ces travailleurs ? Il hausse les épaules, ne fait pas le compte, ça ne l'intéresse pas. Ce qui l'intéresse, c'est de parler du fond. « La grève est une porte essentielle pour développer l'unité de tous les travailleurs », dit-il en citant le Capital. La dialectique est son dada. Marxiste-léniniste assumé, adhérent du Parti communiste ouvrier de France (PCOF), il croit aux combats de la classe ouvrière pour faire avancer l'ensemble de la société. La Sécurité sociale ? La retraite ? Gagnées grâce aux prolétaires. Et aujourd'hui, la régularisation des travailleurs.

On l'imagine bien dans une bande dessinée de Jacques Tardi : des

cheveux gris en bataille coiffés d'un béret, un petit nez pointu, des yeux verts dont l'éclat se durcit quand il n'est pas d'accord. Ce qui lui arrive souvent. Car l'homme n'est pas accommodant. « Quand on est dans une grève de cette ampleur-là, il faut tout faire pour que ça aboutisse », plaide-t-il. Sous-entendu : les « activités parallèles », comme il les appelle, telle que la marche des sans-papiers de Paris à Nice, ne sont que des « dérivatifs ».

Raymond Chauveau évolue dans le même univers que celui du dessinateur : la misère qui poisse, la révolte. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il est né en 1953 à Baugé, dans le Maine-et-Loire. Il a grandi en Bretagne, à Saint-Brieuc, sur la Côte de Granit rose, élevé par un père libraire et une mère institutrice, entouré de quatre frères et d'une sœur. Si les parents se disent de gauche, la rencontre « physique » avec la politique se fait en mai 1968. Raymond a quinze ans et découvre « la politique », celle « du débat d'idées et des manifs de rue ».

Deux ans plus tard, il arrête les études, part sur les routes et vit de « tous les petits boulots possibles et imaginables ». C'est l'époque de la découverte du syndicalisme et de l'adhésion à la CGT, le « syndicat de la classe ouvrière ». Arrivé à Paris au milieu des années 1970, il passe le concours d'entrée à la RATP, qui l'embauche en 1981 comme ouvrier

mécanicien. Il restera douze ans à la régie, avant d'être licencié en 1993. « J'étais un des animateurs de la grève de 1988, se souvient-il. Ils m'ont licencié pour un motif bidon. » S'en suit une longue bataille de deux ans pour sa réintégration. La RATP est prête à lui verser un salaire à vie pour ne plus le voir, Raymond Chauveau devient permanent syndical. « ça n'est pas un choix, précise-t-il. Les circonstances ont fait que je me suis retrouvé bureaucrate. C'est un boulot intéressant, si tu ne restes pas derrière ton bureau. » Ce qui n'est pas son genre.

Depuis le 15 avril 2008, il a pris à bras-le-corps le mouvement des travailleurs sans papiers. « Nuits et jours sur le pont » : « Ce n'est pas une lutte par intermittence. La position du gouvernement étant ce qu'elle est, on est obligé d'aller jusqu'au bout. » Les vacances et la vie privée en ont pris un coup. « La famille a beaucoup souffert. C'est un sacrifice pour tout le monde. » La famille, c'est sa femme, avec qui il est marié depuis 1993, et ses jumeaux, un garçon et une fille, adoptés au Congo en 1995 alors qu'ils avaient trois ans et demi. Ils passent parfois sur les piquets de grève, mais ne sont pas engagés dans la lutte. Ils ont voté pour la première fois aux régionales. A gauche, « évidemment ».

M. B.

Actualité en régions



Edition de Bordeaux

Mardi 29 Juin 2010

GRAND BORDEAUX

SOCIAL L'observatoire de la pauvreté en Gironde a présenté son rapport hier

DES AIDES SOCIALES QUI PLOMBENT

Cibler les problèmes des populations et des secteurs pour intervenir de manière utile et logique. C'est l'objectif de l'observatoire girondin de la précarité et de la pauvreté qui présentait hier son premier rapport. Une insertion professionnelle difficile des jeunes en ville, des emplois précaires dans le Médoc, le Blayais ou à Arcachon, des populations contraintes de s'éloigner de la CUB et donc de l'emploi pour trouver un logement. C'est ce qui ressort de cette analyse, mais surtout, l'aide sociale serait un facteur aggravant de la précarité.

« Plus d'accompagnement, moins de guichets »

C'est en tout cas ce que pense Serge Paugam, sociologue et directeur d'études à l'Ecole des hautes études sociales (Ehess), qui commentait hier le rapport. « Il remet en cause les dispositifs d'aide et pointe leurs dysfonctionnements, on parle même de maltraitance institutionnelle. » Il estime, par exemple, que l'attente pour obtenir un logement social, qui peut aller jusqu'à cinq ans, ou le rejet par certains médecins de patients ayant accès à la couverture maladie universelle (CMU) ont pour effet « d'écarter les plus nécessiteux ». Même chose pour l'éloignement des zones urbaines pour trouver un logement qui est forcément facteur de précarité, car les gens s'éloignent également de l'emploi, des transports, des services publics et des associations (*lire ci-dessous*).

Enfin, le revenu de solidarité active (RSA), qui compte 29 000 bénéficiaires en Gironde, serait pour lui « l'abandon de l'idée selon laquelle on peut vivre de son emploi et l'acceptation ouverte d'un "précariat" (précarité et prolétariat) à vie, et surtout, on écarte ainsi la possibilité de mettre en place un accompagnement ». « Il y a probablement des simplifications à faire, reconnaît Gilles Savary, vice-président PS du conseil général, et il faut peut-être revoir notre façon d'aborder le travail social avec plus d'accompagnement et moins de travail en guichet pour amener les gens à l'autonomie personnelle. » Une démarche coûteuse et pas forcément aisée à mettre en place en cette période de restrictions budgétaires. « On devrait réorienter la politique sociale et mettre plus d'argent dans l'accompagnement que dans les aides, sans pour autant modifier le budget déjà conséquent », conclut l'élu.



L'observatoire de la précarité pointe la « maltraitance institutionnelle ».
ORIANNE DUPONT

Tous droits réservés : 20 Minutes
029883A483404205557C15206208011B71598B72E8F24947C5555B3

[Retour Sommaire](#)

Mardi 29 Juin 2010

Collectivités locales

Alpes-Maritimes : l'emploi dans le secteur social sur la sellette

Les audits en cours lancés par le conseil général pour redéfinir les missions et réduire les coûts de fonctionnement pourraient, selon les syndicats, se traduire par la suppression de plus de 150 emplois.

Face à la situation financière tendue à laquelle leurs collectivités se trouvent actuellement confrontées, les présidents des départements n'ont pas tous le même discours. Alors que ceux de gauche, réunis la semaine dernière à Paris, estiment ne plus être en mesure de verser le RSA, l'APA et la PCH à compter de septembre, beaucoup à droite pensent qu'il n'en est rien. « Malgré la diminution de certaines recettes, il est tout à fait possible de continuer à assurer les compétences du conseil général. Pour cela, il convient tout simplement d'adapter les dépenses aux recettes », soutient Eric Ciotti.

Le président UMP du département des Alpes-Maritimes semble prêt à joindre les actes à la parole. Du moins si l'on en croit les syndicats CGT, SUD, CFDT et CFTC. Plus de 150 emplois seraient menacés de disparaître au sein des associations chargées de mettre en oeuvre les politiques sociales de la collectivité. Des salariés de ce secteur, accompagnés d'élus communistes et socialistes, se sont rassemblés hier devant le siège du conseil général alors que siégeait l'assemblée départementale pour protester contre ce projet imputé à l'exécutif. Parallèlement les représentants du personnel ont adressé un courrier à Eric Ciotti pour attirer son attention sur le problème.

Réorientation des crédits

En proie à des difficultés financières, alors qu'elles sont de plus en plus sollicitées en raison de la crise économique, les associations sont appelées par le Conseil général à

revoir à la baisse leurs coûts de structure. Le département a lancé plusieurs audits pour redéfinir avec chacune d'elles les missions qui leur sont confiées.



Eric Ciotti s'inscrit en tout cas en faux sur les chiffres donnés par les syndicats, mais le ton est donné. « Le département montre l'exemple. Il réduit son budget de fonctionnement et ne remplacera pas un départ en retraite sur deux pour les agents départementaux. Il est donc normal de demander aux acteurs sociaux qui bénéficient de subventions de suivre l'exemple », considère le chef de l'exécutif départemental.

« Nous ne sommes pas hostiles à des regroupements d'associations si le coeur de métier est le même, ce que nous demandons », répond Patrick Abatti, chargé des dossiers sociaux à la CFDT. « Comme cela a été fait

avec l'assurance-maladie, il faut se donner la possibilité de négocier de nouveaux contrats pluriannuels, sur cinq ans, afin de pouvoir mettre en cohérence objectifs et moyens et lisser les efforts à faire dans le temps ».

Sur un budget prévisionnel de 1,376 milliard d'euros pour 2010, les dépenses sociales devraient représenter 494 millions d'euros, en hausse de 4,5 % par rapport à 2009 en raison du financement des dépenses obligatoires. Les crédits liés au dispositif RMI/RSA progressent ainsi de 9,3 %. Il n'y a donc a priori pas, dans l'immédiat, de coupes claires dans le budget social.

En fait, les syndicats semblent plutôt redouter que le discours sur les nécessaires économies de fonctionnement ne se traduise par une réorientation assez sévère de certains crédits. Le secteur de la prévention spécialisée auprès des jeunes serait le premier concerné. « Le département des Alpes-Maritimes veut montrer l'exemple en matière de lutte contre l'absentéisme scolaire dans les collèges et y consacrer des moyens financiers importants. Cela se fera au détriment de l'action dans les quartiers alors que la lutte contre l'absentéisme relève de l'Education nationale et pourrait être financée sur des crédits d'Etat », dénonce Patrick Abatti. Pour Eric Ciotti, « les associations agissent dans le cadre de missions qui leur sont déléguées par le conseil général, et il incombe aux élus, et à eux seuls, de définir la politique à mener ».

CHRISTIANE NAVAS

Tous droits réservés : Les Echos
689123E286A0ED0A855B1AF0F507F13579993572A80F41D2D5F94C1

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Actualité sociale

Mardi 29 Juin 2010

Cuisine

sans-papiers Ils restent ici !

Près de quatre ans après les premières grèves, les travailleurs sans papiers ont obtenu des « avancées considérables » : le gouvernement reconnaît enfin officiellement qu'ils ont « vocation à rester en France ».

Samedi, la grande majorité des piquets, en place depuis octobre 2009, ont donc été levés.

Les grévistes doivent désormais s'organiser pour déposer plus de 6 700 dossiers de régularisation.

Ne restent plus que les « queues de comète », comme les appelle joliment Francine Blanche. « Samedi matin, nous avons appelé officiellement à la levée des piquets de grève, précise la secrétaire confédérale CGT. Sauf pour quelques-uns, qui attendent des réponses plus précises. » Parmi eux, celui du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), où quatre-vingts sans-papiers licenciés bloquaient encore hier matin leur entreprise de nettoyage.

Les autres sont rentrés chez eux, enfin. Après huit mois de grève, d'occupations dans la pluie, la neige et le vent et d'évacuations musclées à coup de gaz lacrymogène, les 6 700 grévistes ont réussi à faire reculer le gouvernement. Le 18 juin 2010 restera comme un tournant dans la lutte de ces travailleurs : en concédant des « ajustements » pour leur régularisation, le ministère de l'Immigration a enfin reconnu leur droit à rester en France.

Vient désormais le temps de « l'atterrissage », explique Francine Blanche. Et celui de l'organisation. 6 700 dossiers doivent être remplis et déposés en quelques jours. Au ministère de l'Immigration aussi, on se prépare : responsables de préfectures et de directions départementales du travail étaient reçus hier et aujourd'hui. Dès le dépôt de leur dossier, les grévistes recevront une autorisation provisoire de séjour avec autorisation de travailler. En attendant, les listes des noms des travailleurs concernés ont été communiquées aux ministères, qui ont reconnu leur « vocation à

rester en France ». Tout un symbole.

Il en aura fallu du chemin pour arriver à cette reconnaissance officielle. Près de quatre ans de lutte pour réussir à obtenir un texte clarifiant les critères de régularisation. « Ils triment sans trêve et sans papiers », titrait l'Humanité du 5 octobre 2006. Cent cinquante salariés de la blanchisserie Modelux à Chilly-Mazarin (Essonne) décidaient de se mettre en grève pour obtenir la régularisation de vingt-deux d'entre eux. « Jusqu'ici, les collectifs occupaient les parvis et les églises, c'est la première fois que des sans-papiers et leurs collègues se mettent en grève pour exiger des régularisations », explique alors Raymond Chauveau, de la CGT (lire son portrait ci-contre). En 2007, les sans-papiers de Buffalo Grill, Metalcouleur et Fabio Lucci leur emboîtent le pas.

Le mouvement s'agrandit et s'organise. Le 15 avril 2008, la CGT et les associations Droits devant !! et Femmes égalité lancent un mouvement inédit de grèves et d'occupations qui touche tous les secteurs : restauration, bâtiment, aide à la personne, nettoyage, etc. Partout, des travailleurs sans papiers sortent de l'ombre. En se basant sur la loi Hortefeux de novembre 2007, ils demandent leur régularisation par le travail. Mais les employeurs rechignent à payer la taxe et à remplir les promesses d'embauche indispensables aux dépôts du dossier en préfecture. Après des mois d'occupation, 3 000 grévistes obtiennent leur carte de séjour « salariés ».

La première vague s'achève, mais le mouvement, loin d'être fini, connaît un nouveau tournant. Le 12 octobre 2009, onze associations et syndicats lancent l'acte II du mouvement. Les régularisations obtenues en 2008 dépendent trop de l'arbitraire préfectoral. Les grévistes réclament une circulaire qui établisse des « critères clairs ». Désormais, ce ne sont pas avec les employeurs que les sans-papiers vont devoir négocier, mais directement avec le gouvernement. Dans toute l'Île-de-France, les piquets de grève se multiplient. Plus de 2 000 entreprises sont touchées par le mouvement, auquel participent plus de 6 700 grévistes. Le 24 novembre 2009, le ministre de l'Immigration publie un guide de bonnes pratiques à l'usage des préfectures. Insuffisant et flou, jugent les grévistes. Le mouvement continue.

Le collectif des cinéastes pour les sans-papiers réalise un court métrage, projeté dans plus de 400 salles de France. Outre le soutien des artistes (lire l'Humanité du 26 juin 2010), les sans-papiers peuvent compter sur celui, moins attendu, des organisations patronales. Le 8 mars, le mouvement patronal Ethic, la CGPME et le syndicat national des activités de déchets lancent un appel en faveur de l'ouverture d'une discussion tripartite. Refus du gouvernement qui, pour seule réponse, évacue le piquet symbolique de la rue du Regard.

Montrant une détermination hors du commun, les travailleurs sans papiers décident alors l'ultime action : leur prise de la Bastille. Pendant deux

semaines, le « piquet des piquets », comme ils l'appellent, tiendra devant l'Opéra national de Paris. Et l'évacuation des grévistes par les forces de l'ordre le 3 juin à l'aube n'y

changera rien. Quelques heures plus tard, les lieux étaient de nouveaux occupés. Comme pour démontrer jusqu'au bout la véracité de leur slogan adopté voilà plus de deux ans

: « On bosse ici, on vit ici, on reste ici ».

Marie Barbier

Tous droits réservés : L'Humanité
3F90C30F8180CA0A45FF1CF0CA043108701911782801428743A00D0

Diff. 55 629 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Lundi 28 Juin 2010

Social-Eco

La CGT et les sans-papiers : mariage d'amour et de raison

Alors que leur mouvement, commencé il y a trois ans, touche à sa fin, retour sur la rencontre entre la Confédération générale du travail et les sans-papiers. La première y a gagné en adhérents et en visibilité, les seconds ont découvert un nouveau mode d'action. Visiblement efficace.

C'est l'histoire d'une rencontre. Une rencontre entre des travailleurs sans droits et le premier syndicat de France. Après trois ans de lutte, cette union vient de porter ses fruits : le ministre de l'Immigration a été contraint de faire marche arrière, concédant des « ajustements » dans sa circulaire sur la régularisation par le travail. Retour sur une histoire qui finit bien, une fois n'est pas coutume. Il faut remonter à septembre 2006 pour trouver les prémices de cette histoire. Des sans-papiers viennent trouver Raymond Chauveau, de l'union locale CGT de Massy (Essonne). « Des travailleurs venaient chercher un syndicat, normalement c'est plutôt l'inverse, se souvient Franck, de la CGT du Val-de-Marne, qui a participé à ces premières luttes. Nous avons lancé la grève à Modelux. Ensuite, il y a eu Metalcouleur, à Bonneuil, puis Buffalo qui a été médiatisée. En 2008, c'est devenu un mouvement de masse. C'est là, surtout, qu'on a découvert leur détermination et leur courage exceptionnels. On a pris une grande leçon d'humilité. »

En 2007, des centaines de sans-papiers sortent de l'ombre. La loi Hortefeux, qui vient d'être adoptée, ouvre une brèche dans la régularisation par le travail. En 2008, le mouvement s'organise : le 15 avril, la première vague de grèves et d'occupations est lancée par la CGT et Droits Devant ! ! Une première. « On n'avait jamais vu ça, se souvient Jean-Claude Amara, porte-parole de Droits Devant ! !. C'était un tandem assez hybride : une confédération avec une association, c'était historique ! » Depuis des années, Droits Devant ! ! essaye de mobiliser

sur la régularisation par le travail. « On était assez isolés, poursuit Jean-Claude Amara. Le fait qu'un syndicat de travailleurs entre dans la lutte leur a permis de gagner une légitimité et une audience jamais acquises jusque-là. On a gagné la bataille de l'opinion publique : de sans-papiers, ils sont devenus travailleurs. »

De cette rencontre naît une nouvelle forme de lutte : la grève. Jusqu'à présent, les sans-papiers privilégiaient les occupations d'église ou les grèves de la faim. Dès 2006, ils choisissent de cesser le travail pour faire pression sur leurs employeurs. La grève, la CGT connaît. Mais celle des sans-papiers porte ce mode d'action à son paroxysme : en se dévoilant au grand jour, ils risquent bien plus que la plupart des grévistes. « Ils n'ont plus de revenus, détaille Franck, de la CGT. Sans argent, ils perdent leur logement et se retrouvent à la rue. Ils peuvent se retrouver exclus de tout. Il en faut du courage pour traverser tout ça. »

Pour René Mouriaux, historien spécialiste du syndicalisme français, ce mouvement ne se pose pas comme une rupture pour la CGT, mais bien dans la continuité de son histoire. « Les courants critiques révolutionnaires de la CGT, ceux à influence communiste, ont toujours soutenu les immigrés, au nom de l'internationalisme : les immigrés font partie de la classe ouvrière. » En prenant à bras-le-corps la cause des travailleurs sans papiers, la CGT « a montré sa capacité à rejoindre des gens qui sont par définition des marginaux, qui ne peuvent être visibles puisque sinon on les met dehors », poursuit l'historien, qui

modère : « Malgré tout, ce combat n'a pas été porté par toute la CGT. Les fédérations et certaines structures locales n'en ont pas eu la force. Il y a tellement d'actions à mener, qu'elles n'ont pas pu être tenues par tous. » Ce qui explique la limitation géographique d'un mouvement resté principalement franciliens.

A la Confédération, la défense des sans-papiers n'est pas sans créer de débats. « Au début, nous étions une fraction à nous battre pour cette idée, se souvient Franck, du Val-de-Marne. Certains militants considéraient qu'il fallait d'abord régler le problème des travailleurs, ensuite on s'occuperait des sans-papiers. » En dehors du syndicat aussi, l'initiative fait débat. Certains lui reprochent de limiter une lutte qui devrait s'étendre à l'ensemble des sans-papiers. « Quand des associations nous disent qu'il faut se battre pour la régularisation de tous, je leur réponds : trouvez-moi un seul sans-papiers qui ne soit pas venu ici pour travailler ! » lance Franck.

Autre opposition à laquelle le syndicat doit faire face, celle des travailleurs isolés. Durant la première vague de 2008, la CGT refuse de monter des piquets de grève dans les entreprises qui ne comptent qu'un ou deux salariés sans papiers. Trop dangereux, tranche-t-elle. Une partie d'entre eux décident alors d'occuper la bourse du travail, à Paris. Après quatorze mois d'occupation, le service d'ordre de la CGT évacue la bourse, manu militari, le 24 juin 2009. L'image du syndicat proche des sans-papiers en prend un coup. Le syndicat tente de faire oublier cet épisode en mettant en avant la longue lutte menée auprès des milliers des

sans-papiers. D'autant que le mouvement des travailleurs sans papiers lui a ouvert de nouvelles portes, l'aidant à pénétrer dans des secteurs difficilement accessibles. « Ce combat a permis à la CGT d'être présente dans le secteur névralgique de la situation actuelle du salariat, constate René Mouriaux. Outre les CDI, les grandes entreprises et le secteur public, il s'agit d'être aussi

présent dans les zones de surexploitation. »

Autre atout pour la CGT, elle s'est constituée une armée de syndicalistes prête à en découdre. « Ceux qui étaient les plus conscients sont restés organisés à la CGT, constate Franck. Ils participent activement à l'activité syndicale. En même temps, ils n'ont pas oublié d'où ils viennent, beaucoup sont passés sur les

nouveaux piquets de grève. » Pour Jean-Claude Amara, cet engagement est fondamental : « On n'en voit pas encore l'émergence, mais on sait que les copains régularisés continuent la lutte aux côtés de leurs collègues français. Ils se retrouvent dans des combats communs et cet alliage social est fondamental. »

Marie Barbier

**Tous droits réservés : L'Humanité
6C9333308E304F0145EB18503B0A71657EB91B7C58914DBC1EE7FC0**

Diff. 55 629 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Le Monde

Mardi 29 Juin 2010

Le Monde Economie

Les entreprises confrontées au retour du religieux

L'entreprise n'est plus un sanctuaire dans lequel la singularité de chaque salarié doit s'effacer dans le collectif. Au contraire, les sphères professionnelle et privée s'interpénètrent de manière croissante, et cette évolution radicale se retrouve au niveau du droit du travail. Comme le montre de manière éclatante le récent dossier de la revue *Droit social* (" Vie professionnelle et vie personnelle " , n°1, janvier 2010), celui-ci est en train de passer " d'un droit des travailleurs aux droits de la personne au travail " , posant de facto la question de la frontière entre vie privée et vie professionnelle.

Le juriste Jean-Emmanuel Ray rappelle dans l'avant-propos la dimension aussi bien sociétale que juridique de cette évolution, et il souligne aussi combien cette question dépasse la distinction traditionnelle entre le temps de travail et le temps personnel. Elle a aussi bien sûr une composante managériale, car comment concilier, dans ce nouveau contexte, la nécessité d'une discipline et de règles collectives, et le respect de la vie personnelle et des libertés individuelles de chacun des salariés ? L'irruption récente de la question de la religion dans l'entreprise illustre bien cette situation nouvelle. Comme le rappelle le dossier évoqué, la question s'était jadis posée de manière différente, puisque le droit du travail a d'abord cherché à protéger les salariés contre le prosélytisme religieux de certains patrons paternalistes.

Aujourd'hui, la religion fait son retour dans l'entreprise dans un contexte de reconnaissance croissante de la diversité. Certaines industries de main-d'œuvre, telles que le secteur automobile, avaient, dès les années 1960, eu recours à une main-d'œuvre originaire de pays non catholiques, et Peugeot et Renault avaient alors installé des espaces de prière près des chaînes de montage.

Pourtant, nombre de responsables d'entreprise reconnaissent avoir aujourd'hui des difficultés pour prendre en compte ces nouvelles revendications, aussi bien pour les salariés concernés que pour leurs collègues non croyants et pour l'entreprise. Au moment où l'opinion publique se divise sur la question de la visibilité des pratiques religieuses, le sujet apparaît tabou dans le monde du travail.

Méconnaissance de l'islam

Dans son guide *Gérer la diversité religieuse dans l'entreprise* , l'association IMS-Entreprendre pour la cité donne des clés de compréhension et des pistes de solution. L'islam en particulier, à la différence des autres religions monothéistes, apparaît encore étranger à nombre de managers, et ses pratiques difficiles à cerner. Cette méconnaissance, associée parfois à des représentations négatives de cette religion (intégrisme, terrorisme), conduit alors autant au laxisme, par peur d'accusation de racisme, qu'à des pratiques discriminatoires.

Si, comme l'a rappelé la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) dans un texte du 6 avril 2009, " la liberté religieuse est la règle au sein de l'entreprise privée " , à la différence des services publics où la neutralité est la règle, cette liberté religieuse n'est pas absolue. Le droit est en effet là pour marquer ses limites, et rappeler qu'elle ne doit jamais prévaloir sur le bon fonctionnement de l'entreprise, ni créer de troubles ou de tensions dans les équipes ou avec les clients. François Gaudu souligne dans *Droit social* que l'employeur doit autant protéger les croyants contre l'intolérance que les autres salariés contre les excès religieux.

Alors, comment l'employeur doit-il prendre en compte la religion de ses salariés ? La solution est encore du côté du droit, qui oblige à répondre de bonne foi aux demandes particulières des salariés et à s'efforcer de satisfaire les plus légitimes et raisonnables, tout en ne pénalisant pas les autres salariés. Elle est aussi du côté de la promotion de la connaissance mutuelle et du dialogue qui, dans l'entreprise comme dans la société, contribuent à dédramatiser et à apaiser.

Jean-Marc Le Gall
conseil en stratégies sociales,
professeur associé au Celsa.

Mardi 29 Juin 2010

France

Moindre hausse des salaires en France qu'en Allemagne

Ce n'était jamais arrivé depuis 2003. Les salaires allemands ont augmenté un peu plus vite que les français l'an dernier. Selon une étude de l'Insee et de l'Office statistique fédéral d'Allemagne, en 2009, le salaire mensuel de base (c'est-à-dire hors primes et rémunération des heures supplémentaires) a progressé de 2,7 % en Allemagne et de 2,2 % en France dans le secteur marchand non agricole.

La progression est moins rapide qu'en 2008 : elle avait été de 3 % en France et en Allemagne. Cela s'explique à la fois par la dégradation du marché du travail et la quasi-stagnation des prix, qui ont freiné les négociations salariales des deux côtés

du Rhin. Le ralentissement a été moins marqué en Allemagne « car les conventions peuvent être pluriannuelles et, de ce fait, certaines grilles indiciaires ont été négociées avant la crise, réduisant l'impact de celle-ci sur les salaires ». C'est le cas par exemple dans la chimie où la hausse de mai 2009 (+ 3,3 %) avait été négociée en avril 2008.

Outre-Rhin, « les nouvelles augmentations décidées au second semestre 2009 sont néanmoins bien moins importantes que celles des années passées, temporellement. De plus, il y a eu très peu de nouveaux accords salariaux sur cette période. » En février 2010, le puissant syndicat IG Metall a ainsi accepté des

revalorisations salariales très faibles en échange de garanties sur l'emploi jusqu'à mi-2012. Plus globalement, pour remédier à la perte de compétitivité consécutive à la réunification, les syndicats allemands avaient accepté depuis quinze ans de brider les revalorisations salariales pour préserver l'emploi. Au détriment de la consommation interne. En France, le salaire de base ne progresserait que de 1,6 % cette année selon l'Insee, sous l'effet du niveau élevé du chômage.

F. S.

Mardi 29 Juin 2010

France

Dialogue social dans les TPE : le rapporteur du texte tente de trouver un compromis à l'Assemblée

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale examine aujourd'hui le projet de loi instaurant une mesure de l'audience et des commissions paritaires. Le patronat a échoué à définir une position commune. Dominique Dord (UMP) veut « recentrer » la mission des commissions.

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale examine cet après-midi le projet de loi sur le dialogue social dans les TPE. Depuis le refus du Medef et de la CGPME de négocier sur cette question en décembre dernier, le texte, qui crée une mesure de l'audience syndicale dans les entreprises de moins de 11 salariés et instaure des commissions paritaires territoriales, divise le patronat (« Les Echos » du 12 mai).

Mercredi dernier, Jean-François Roubaud (CGPME), Jean Lardin (UPA), Jean-Michel Lemétayer (FNSEA) et David Gordon-Krief (Unapl) se sont retrouvés en terrain neutre, au Conseil économique et social, pour tenter de trouver une rédaction de compromis sur l'article 6 du projet de loi, celui créant les commissions territoriales. Sans succès. Le texte est aussi devenu un marqueur politique pour la droite depuis que le président du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, a dit toute son hostilité au texte et qu'une trentaine de sénateurs UMP ont voté pour la suppression des

commissions au début du mois.

Rapporteur du texte à l'Assemblée, Dominique Dord (UMP) va tenter aujourd'hui d'apaiser les esprits. « Ce texte ne mérite ni excès d'opprobre ni excès de zèle, c'est un petit texte mais qui permet de faire un pas et de régler des problèmes juridiques », recadre-t-il.

« Rapprocher les points de vue »

En maintenant le calendrier de l'examen parlementaire - le texte sera débattu à partir du 7 juillet -, le gouvernement a de son côté montré qu'il tenait à son texte, même contre une partie de sa majorité. « Il y a beaucoup de désinformation sur ce sujet, a critiqué dimanche le ministre du Travail, Eric Woerth. Il n'y a pas de transformation du climat social dans les petites entreprises, mais les salariés ont des droits. »

Pour « rapprocher les points de vue », Dominique Dord va proposer un amendement limitant les missions des commissions, en supprimant celle de « suivi de l'application des conventions et accords collectifs du

travail ».

Une clarification, estime le rapporteur, pour qui les branches disposent déjà de structures paritaires de suivi « avec lesquelles il ne serait pas opportun d'interférer ». La mission des commissions serait donc « recentrée », selon l'exposé des motifs de l'amendement, sur l'« aide en matière de dialogue social », « notamment dans les domaines de la gestion des parcours professionnels, de l'attractivité et de la qualité de l'emploi, des conditions de travail et de la formation professionnelle tout au long de la vie ».

Le rapporteur entend aussi présenter un amendement disposant que les représentants des salariés et des employeurs dans les commissions seront « issus des TPE ».

VÉRONIQUE LE BILLON

Protection sociale



Edition de La Croix

Mardi 29 Juin 2010

France

Papier

En position difficile, Eric Woerth se pose en victime

À la suite des révélations sur l'affaire Bettencourt, le ministre du travail estime avoir été pris comme « cible », pour l'affaiblir au moment où le gouvernement engage sa réforme des retraites

En dépit du soutien apporté par le chef de l'État qui a réaffirmé dimanche « toute sa confiance » en son ministre du travail, Éric Woerth continue de subir de plein fouet les multiples soubresauts de l'affaire Bettencourt. Sa connaissance ou pas de la situation fiscale de l'héritière de l'Oréal pour laquelle travaillait sa femme, son intervention supposée dans ce dossier lorsqu'il était ministre du budget, et ses rapports comme trésorier de l'UMP avec celle qui est une des donatrices du parti restent au cœur des interrogations.

Des soupçons sur lesquels le ministre du travail s'est longuement exprimé, dimanche soir, au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI, plaidant l'ignorance tout en cherchant à minimiser une affaire qu'il considère comme « une polémique » en marge d'un conflit familial entre Liliane Bettencourt et sa fille. « Je ne comprends rien, je ne sais pas ce qu'on me reproche », a ainsi expliqué Éric Woerth. Le ministre du travail, qui a rappelé avoir lutté activement contre la fraude fiscale comme ministre du budget, a affirmé n'avoir jamais ni « déclenché de contrôle fiscal », ni « empêché un contrôle fiscal », regrettant que les journalistes « ne comprennent pas comment fonctionne le fisc ».

« Mme Bettencourt a fait l'objet de nombreux contrôles fiscaux depuis longtemps, a-t-il poursuivi. Elle a une situation fiscale qui a toujours été considérée comme claire, jusqu'à ces écoutes qui disent qu'à un moment donné il y a du patrimoine qui n'a pas été révélé. » Il a par ailleurs qualifié de « vicieux » et « d'amalgame scandaleux » une information publiée par Le Journal du dimanche d'un repas partagé avec l'héritier Peugeot, Robert Peugeot, au cours duquel ce dernier aurait fait part au ministre de ses craintes d'une enquête fiscale, suite à un vol de lingots d'or à son domicile.

« Je suis une cible politique », a expliqué le ministre du travail qui voit dans toute cette affaire une volonté de l'opposition « de ralentir le rythme et la réussite de la réforme des retraites ». Hier, le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, est venu lui apporter son soutien, en accusant le PS « d'orchestrer une chasse à l'homme honteuse » contre Éric Woerth pour empêcher le ministre du travail et le gouvernement « de parler des retraites », tandis que François Baroin s'en est pris violemment à Arnaud Montebourg qualifié de « procureur de bistrot ».

Il reste cependant la question d'un

éventuel « conflit d'intérêts » entre sa position de ministre du budget et le métier de son épouse au sein de la société Clymène, qui gère les actifs de l'héritière de L'Oréal. Éric Woerth a eu beau expliquer avoir toujours dressé « une muraille de Chine » entre leurs métiers, et affirmer ne pas voir d'incompatibilité entre ses fonctions ministérielles et celle de trésorier de l'UMP, il n'a pas réussi à clore le débat. Sa femme, elle-même, a reconnu dans Le Monde « avoir sous-estimé ce conflit d'intérêts ». La vice-présidente du MoDem, Marielle de Sarnez, a réclamé hier une loi définissant ce qui « est de nature » à constituer un conflit d'intérêts « afin d'y mettre fin ». Pour elle, si Florence Woerth « n'avait pas été embauchée, pendant qu'il (Éric Woerth) était ministre du budget, chez la première contribuable de France, il n'y aurait pas eu cette suspicion ». CÉLINE ROUDEN

Il reste cependant la question d'un éventuel « conflit d'intérêts » entre sa position de ministre du budget et le métier de son épouse.

Mardi 29 Juin 2010

France

Plus de 3 milliards d'euros de recettes nouvelles pour financer la dette sociale

François Baroin doit exposer demain ses propositions pour amortir les déficits 2009-2011. La durée de vie de la Caisse d'amortissement de la dette sociale sera prolongée jusqu'à 2025. Les recettes nouvelles seront décidées au moment des arbitrages sur les niches fiscales et sur le volet épargne de la réforme des retraites.

Après les retraites, la dette sociale. Le groupe de travail parlementaire (5 députés, 5 sénateurs) mis en place il y a un mois et présidé par François Baroin doit se réunir une dernière fois demain. Le ministre du Budget va exposer les propositions du gouvernement pour financer les déficits considérables accumulés par la Sécurité sociale.

Le gouvernement est décidé à transférer à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) plus de 80 milliards d'euros de dette, soit les déficits 2009 et 2010 mais aussi celui à venir en 2011. Pour amortir ce montant, la Cades, qui était censée achever sa mission en 2021, verra son existence prolongée jusqu'aux alentours de 2025.

Des taxes ciblées

Une loi à valeur organique votée en 2005 stipule pourtant que tout transfert de dette doit s'accompagner de nouvelles recettes pour la Cades afin de ne pas prolonger la durée d'amortissement, et donc de ne pas renvoyer la charge des dépenses d'aujourd'hui sur les générations futures. « J'en proposerai de modifier la loi organique », a déclaré François Baroin lors d'une audition à l'Assemblée nationale, la semaine dernière, afin de prolonger de « trois ou quatre ans » la durée de vie de la Cades. Le gouvernement justifie cette prolongation en raison des circonstances exceptionnelles : la part de déficit liée à la crise représente 50 milliards.



Mais il est conscient qu'il ne peut pas repousser trop loin la durée de vie de la Cades. Il va donc la doter de recettes nouvelles (au titre des déficits structurels à reprendre), sans relever le taux de la CRDS, car l'Elysée ne veut pas de hausse généralisée des impôts : il s'agira plutôt de taxes ciblées et d'économies sur les niches fiscales et sociales (« Les Echos » du 22 juin). Pour ne pas aller au-delà de 2025, il faudra un peu plus de 3 milliards d'euros de recettes nouvelles (François Baroin a évoqué de 3,4 à 3,7 milliards d'euros).

Ces prélèvements ne seront pas détaillés demain, mais plutôt fin juillet, voire fin août, quand les arbitrages auront été rendus sur les niches. Il s'agit d'ici là de répartir les gains entre les régimes de retraite (3 milliards de recettes issues

d'économies sur les niches sont déjà fléchés vers l'assurance-vieillesse et le Fonds de solidarité vieillesse), la Cades et le budget de l'Etat. Il s'agit aussi d'éviter que les lobbies concernés aient trop de temps pour se retourner. Il s'agit enfin d'être fixé sur une éventuelle réforme de la fiscalité de l'épargne, notamment pour les retraites.

La mise à contribution des assurances figure en effet au premier rang des recettes envisagées pour la Cades (elles bénéficient de plusieurs dispositifs fiscaux spécifiques, liés par exemple au traitement comptable de la réserve de capitalisation). D'ici à la fin juillet, le projet de loi de réforme des retraites aura été examiné en commission à l'Assemblée nationale et l'ajout d'un volet épargne aura, ou non, été décidé au sein de la majorité parlementaire. « S'il y a des aides fiscales à la clef, il faudra redéployer des financements existants, car les marges de manœuvre budgétaires sont nulles, et le secteur de l'assurance sera en première ligne », confie un expert.

Autre chantier en suspens : Nicolas Sarkozy a demandé début mars à Christine Lagarde de faire des propositions à l'été pour « repenser en profondeur la fiscalité de l'épargne » afin « d'encourager clairement l'épargne à s'orienter vers le financement en fonds propres des entreprises ».

ÉTIENNE LEFEBVRE

Tous droits réservés : Les Echos
7593039D8330320C25C11330800DF14A7B49057A783240C42CA9D1B

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Mardi 29 Juin 2010

Idées

FAVILLA

Petite arithmétique des retraites

Le projet de réforme des retraites du gouvernement s'appuie sur l'idée simple que, puisque la vie et le temps de la retraite s'allongent, il faut travailler plus longtemps. En face, les syndicats et l'opposition ont décidé de la nier, au risque de défier l'arithmétique. Les yeux fixés sur la ligne bleue des soixante ans - jugée électoralement rentable -, le PS fait par ailleurs diversion sur divers points annexes tels le sort particulier de ceux ayant commencé à travailler tôt, la « pénibilité » saisie comme occasion de revendiquer une gerbe statutaire de nouveaux régimes spéciaux, la menace d'un acharnement fiscal à faire « payer les riches », lequel fait marquer des points dans l'arithmétique électorale. Il n'importe, celle-là l'emporte sur

celle du COR.

Le gouvernement ne la dédaigne pas non plus. Illustration : l'alignement des taux de cotisation des fonctionnaires sur ceux du privé est un acte d'équité. Il exaspérera les fonctionnaires militants - mais ils ne votent pas habituellement à droite. Il plaira en revanche aux salariés du privé, de qui le gouvernement escompte une forme de gré. Sur l'âge légal de départ à la retraite, logique oblige ; tous ceux nés après 1951 verront leur présence au travail progressivement prolongée, jusqu'aux natifs de 1956 à qui s'appliquera le taux plein de 62 ans, de même qu'à tous ceux qui leur succèdent. Ce sera la loi commune. Mais, comme contribuables, ces

classes d'âge parmi lesquelles s'inscrit la classe moyenne active - reine des batailles - ne seront pas spécialement frappées. Aux contribuables aisés il sera demandé un certain effort, dont la légitimité est incontestable. Mais aucun aux actuels retraités, dont le revenu moyen est de l'ordre de celui des actifs. L'arithmétique, là encore, l'explique : s'ils se comptabilisent au passif des retraites, ils s'inscrivent pour leur majorité à l'actif de la droite... Ce sont là autant de versions particulières de la comptabilité en partie double.

Europe et international

Mardi 29 Juin 2010

Cuisine

« Il faut émanciper les états des marchés financiers »

Entretien avec Claus Matecki, dirigeant national de la Confédération des syndicats allemands (DGB, responsable des questions économiques, financières et de la fiscalité).

Quelle est la réaction du DGB après l'annonce du plan d'austérité du gouvernement Merkel ?

Claus Matecki. Ce plan est socialement injustifiable, mais aussi totalement insensé sur le plan économique. Il entend économiser 80 milliards d'euros sur quatre ans, soit en moyenne 20 milliards par an. C'est dans les prestations sociales ou les allocations aux personnes les plus démunies, celles qui sont au chômage, que le gouvernement a décidé de couper. Ces coupes vont réduire le pouvoir d'achat des gens dans les situations les plus précaires il faut savoir qu'en Allemagne aujourd'hui quelque 21 % de la population doit survivre avec moins de 670 euros par mois. Ces pressions sur les plus pauvres qui s'étendent aux classes moyennes vont ainsi peser sur la consommation intérieure qui est déjà le talon d'Achille de la croissance en Allemagne, l'activité reposant surtout sur les exportations. Le plus grave c'est sans doute la détermination à faire des mesures d'économie décidées en Allemagne un plan de référence pour le reste de l'Europe.

Quelles seront les conséquences de cette détermination de Berlin à imposer son modèle à ses partenaires européens ?

Claus Matecki. Imaginez un peu tous les Européens obligés de se placer dans la logique du « frein à dette » (Schuldenbremse), cette obligation constitutionnelle d'avoir des budgets à l'équilibre qui doit entrer pleinement en vigueur en Allemagne en 2016. Cela signifie que la pression des marchés de capitaux va se renforcer encore sur les pays les plus fragiles. Ils seront contraints

d'accepter des conditions toujours plus drastiques puisque le pays qui peut emprunter aujourd'hui au meilleur compte entend faire monter encore les enchères. Si toute l'UE est contrainte de se placer dans cette logique-là, on va assister à un recul massif de la consommation à l'échelon européen. Autrement dit : les marchés vers lesquels nous exportons le plus vont se contracter.

Le DGB avance aussi une alternative au traitement de la crise de l'euro en proposant de déconnecter les finances publiques des états des marchés financiers. Est-ce compatible avec les statuts actuels de la BCE ?

Claus Matecki. Les statuts de la BCE interdisent effectivement un financement direct des finances publiques régionales ou nationales. Mais des règles établies, quand elles s'avèrent mauvaises, doivent être changées. Les États-Unis ou le Japon recourent déjà en partie à un financement direct par leurs banques centrales. Ils ne sont pas pour autant au bord du collapsus. Nous avons fait une double expérience dans la crise : la BCE a racheté massivement des actifs toxiques des banques, c'est-à-dire du papier qui n'avait plus aucune valeur. Selon le rapport officiel de l'institut de Francfort publié il y a un mois, ces titres pourris constituent désormais 65 % des avoirs de la BCE. Et aujourd'hui ces mêmes banques, qui négocient aux prix forts les emprunts d'état grecs ou portugais, peuvent se refinancer à 1 % auprès de la BCE. C'est insupportable. Cette double expérience invalide l'interdiction faite à la BCE de prêter de l'argent à faible taux d'intérêt aux états. Elle

révèle même le grave anachronisme économique que cela constitue. Il ne faut plus abandonner les finances publiques des pays membres de la zone euro aux calculs des marchés financiers. Ce fut une des plus grandes erreurs de conception de l'Union monétaire.

Des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires sont menacés. Comment comptez-vous agir concrètement ?

Claus Matecki. Nous organisons déjà des rassemblements un peu partout en Allemagne contre l'austérité. Et nous entendons amplifier cette mobilisation. Mais nous ne nous contentons pas de contester les décisions prises, nous avançons en même temps les propositions que j'évoquais à l'instant pour changer l'ordre monétaire européen. Et on peut agir très vite sur ce plan. Nous avançons l'idée de la création d'une banque publique européenne. Ce qui permettrait d'agir sans attendre un changement de statut de la BCE. Cette banque pourrait se refinancer directement auprès de la BCE et octroyer des prêts aux différents états de la zone euro à des taux à peine supérieurs à 1 %. Ce serait le moyen d'enclencher une véritable reprise en Europe en investissant dans des infrastructures, dans la formation, l'éducation, les hôpitaux, les services publics. Autant de secteurs décisifs pour l'emploi et la vie de nos concitoyens, alors qu'aujourd'hui on entend à l'inverse les soumettre à des coupes massives. Ce qui est injuste, inefficace et risque de nous ramener tout droit à la case de la récession.

Souhaiteriez-vous que d'autres syndicats, les mouvements sociaux européens s'emparent d'une

alternative telle que celle que vous proposez pour s'émanciper de la tutelle des marchés financiers ?

Claus Matecki. Toutes les fédérations du DGB ont décidé à l'occasion de notre congrès fédéral qui vient d'avoir lieu de porter cette alternative

en Allemagne. Naturellement si des mouvements sociaux, des syndicats faisaient valoir une revendication de ce type au plan européen, cela conforterait le besoin de changer les choses. Car en en même temps il nous faut gagner sur le terrain

politique avec les forces qui mesurent l'impasse de plus en plus évidente que constituent les principes monétaristes dont est prisonnière aujourd'hui la zone euro.

Entretien réalisé par B. O.

Tous droits réservés : L'Humanité
F19E33BD8260A80E55F31E90950F711A7D596070F87649B2D912191

Diff. 55 629 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Le Monde

Mardi 29 Juin 2010

Planète

Les syndicats se convertissent à la croissance verte

Pour la Confédération syndicale internationale, la protection de l'environnement est une source d'emplois

Le syndicalisme international veut faire de la croissance verte un de ses combats. C'est le message fort du congrès de la Confédération syndicale internationale (CSI), qui s'est achevé vendredi 25 juin à Vancouver (Canada).

Manifestation la plus visible de cette évolution : le directeur international de Greenpeace, le Sud-Africain Kumi Naidoo, était présent au même titre que le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Pascal Lamy, ou celui du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn. " *La CSI oeuvrera pour un travail décent dans le cadre d'une économie verte* ", a déclaré l'Australienne Sharan Burrow, la nouvelle secrétaire générale de l'organisation, élue vendredi, en remplacement du Britannique Guy Rider. La CSI regroupe 311 organisations de travailleurs représentant 168 millions de membres dans 155 pays et territoires.

Le rapprochement entre les syndicats et le mouvement écologiste est récent. Chaque partie souligne les efforts mutuels qui ont été accomplis. " *Les mouvements comme Greenpeace reconnaissent dorénavant que nos préoccupations en matière d'emplois et de salaires sont légitimes* ", explique Guy Rider. *Il y a cinq ans, ils refusaient de nous entendre au motif que l'environnement devait être défendu quel qu'en soit le prix.* "

Les écologistes assument cette mutation. " *Pour ma part, j'ai*

toujours pensé qu'il fallait rapprocher les points de vue, malgré les tensions. Quand on réclame la fermeture d'une usine polluante, nous devons savoir quel impact cela aura sur l'emploi ", fait valoir Kumi Naidoo. Greenpeace se bat pour l'abandon des énergies fossiles et prône la transition vers des sources d'énergies renouvelables sans oublier désormais de mettre en avant les emplois qui seront créés. Dans la dernière version, publiée en juin, de son document de référence sur la " *révolution énergétique* ", l'Organisation non gouvernementale estime que d'ici à 2030, 12 millions d'emplois " verts " peuvent être créés.

Côté syndical, l'optimisme reste tempéré. " *Dans les Asturies, les mines de charbon employaient 45 000 personnes. Aujourd'hui, il ne reste que 6 500 mineurs et nous n'avons pas trouvé d'activité de remplacement* ", constate Javier Doz, des Commissions ouvrières, la principale organisation syndicale espagnole. " *Le secteur de la construction, pilier de la miraculeuse croissance espagnole qui s'est effondrée avec la crise, devrait être un des secteurs de cette transition vers l'économie verte. Mais nous attendons.* ", poursuit-il.

Comment marier croissance économique et développement durable ? " *Petit à petit, notre réflexion syndicale, fondée sur l'analyse des rapports entre le capital et le travail, a intégré les questions de la santé, de la pollution* ", explique Marcel Grignard, de la CFDT française, tout en soulignant que " *la bataille pour un travail*

décent reste fondamentale ".

" *Aujourd'hui, les camarades des pays du Sud, les Africains, les latinos montent au créneau sur le changement climatique parce qu'ils en subissent les conséquences, mais ils conservent aussi leur ambition légitime en matière de développement économique* ", ajoute, pour sa part, Guy Rider. " *Quand les gens ont faim, ils prennent n'importe quel boulot et on ne peut le leur reprocher* ", rappelle Bheki Ntshalistshali, de la Cosatu sud-africaine.

Au Sierra Leone, " *les syndicats se battent pour de meilleures conditions de vie et de travail mais ils n'oublient pas l'environnement dont la dégradation aggrave la situation de beaucoup de personnes* ", raconte Gladys Branche du Sierra Leone Labour Congress (SLLC).

" *Le changement climatique a perturbé le rythme des saisons, les agriculteurs ne savent plus vraiment quand ils doivent planter et tout cela a des conséquences sur la satisfaction des besoins alimentaires de la population* ", explique Mme Branche.

La conversion verte du syndicalisme est pragmatique. Pour Laura Martin Murillo, de l'organisation Sustain Labor, qui travaille pour les syndicats sur ces questions, " *la réflexion, après être longtemps restée très théorique, est devenue concrète : les syndicats pensent l'économie de demain* ".

L'économie verte est une opportunité

pour les pays du Nord confrontés à la désindustrialisation. " *La transformation de l'économie est inévitable et elle doit devenir une opportunité pour la création de nouveaux emplois* ", explique la jeune femme. L'emploi était avant un argument pour s'opposer à toute évolution. C'est aujourd'hui le contraire.

Rémi Barroux

Trekking syndical dans l'Himalaya

Chaque année, la General Federation of Nepalese Trade Unions (Gefont) organise avec le syndicat des sherpas une marche avec des centaines de syndicalistes népalais pour nettoyer les flancs de l'Himalaya.

Le tourisme est une des principales sources d'emploi dans la région. 50

000 personnes en vivent.

Or la dégradation du site liée à une fréquentation croissante et à une mauvaise gestion des déchets menace l'activité touristique fragilisée par la fonte des glaciers.

Tous droits réservés : Le Monde
6B9A736F8350580B75621980C502113974190A7A181C4A8E4BF434B

Diff. 367 153 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)